



## Compte rendu Synthétique de la réunion du conseil municipal du 8 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, **le jeudi 8 avril à 20h00**, le Conseil Municipal de la Commune de **CHAUSSAN**, régulièrement convoqué le 02 avril 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Chaussan, lieu de réunion extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

présents : 11

votants : 15

Date d'affichage : 19 avril 2021

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, M Rolland Alain, Mme Bertelle Emilie, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, M Aymard Nicolas, , M Charvolin Jean-Jacques, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Grange Christophe,

Membres excusés :

M Langlet Pascal donne pouvoir à Mme Bertelle Emilie

Mme Besson Chantal donne pouvoir à Mme Duroch Aline

Mme Martini Laurence donne pouvoir à Mme Blanc Anik

Mme Lagardette Marie-Gabrielle donne pouvoir à M Chavassieux Luc

Secrétaire de séance : M Charvolin Jean Jacques

---

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> MARS**

Monsieur le Maire rappelle les points abordés lors de la séance du Conseil Municipal du 1er février 2021

#### **Délibérations :**

- ✓ Budget Communal
  - Vote du compte de résultat
  - Vote du compte de gestion
  - Affectation du résultat
  - Vote des taux
  - Vote du Budget primitif
- ✓ Délégation consentie au maire- modification de la délibération 2020.021

### **Actualité et Questions diverses :**

- ✓ Rencontre avec Jean Luc Fugit
- ✓ Communication – Applications Illiwap et Panneaux Pocket
- ✓ Points de situations sur les projets
- ✓ Questions diverses

Adopté à l'unanimité

### **❖ DELIBERATIONS :**

#### **1. Vote des taux**

Monsieur le Maire que le conseil municipal doit reprendre une délibération car le taux de la Taxe Foncière sur le bâti doit intégrer le taux départemental

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal

- décide d'appliquer pour l'année 2021 les taux suivants aux impôts directs locaux :
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30.08 % (19.05% de taux communal et 11.03% de taux départemental)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 73.96 %

Adopté à l'unanimité

#### **2. Modification des statuts de la COPAMO**

Monsieur le Maire explique qu'un établissement public se substituant à l'actuel Sytral va être créé pour assurer l'organisation des services de transport public de personnes réguliers et à la demande, des services de transport scolaire et de la gestion de la liaison express entre Lyon et l'aéroport Saint-Exupéry, dont la Copamo sera un membre obligatoire.

La COPAMO a délibéré le 9 mars 2021 pour devenir Autorité Organisatrices de la Mobilité et sollicite ses communes membres pour approuver le transfert de la compétence « Mobilité » et la modification des statuts en découlant.

Le Conseil municipal décide d'émettre un avis favorable à la modification des statuts.

Adopté à la majorité

### **3. Demande de DETR local paramédical**

Monsieur le maire rappelle que la commune va mettre en place un local paramédical durant l'année 2021.

Le montant des travaux est estimé à 35 433 €.

La commune souhaite demander une subvention au titre de la DETR pour un montant de 5314€.

Le Conseil Municipal, est invité à se positionner sur cette demande de subventions.

**Adopté à l'unanimité**

### **4. Demande de Subvention – Amende de police**

Monsieur le Maire rappelle que la commune souhaite installer des radars pédagogiques. A ce titre elle peut prétendre à une subvention au titre des amendes de police.

Coût des travaux : 6 000€

Le conseil municipal sollicite auprès du Département du Rhône une subvention la plus élevée possible pour l'aider à financer ces travaux.

### **5. Approbation de la convention de groupement de commandes pour le futur maché d'entretien des espaces verts et des espaces publics**

Les communes de Mornant, Saint Laurent d'Agny, Chaussan, Taluyers souhaitent se regrouper pour la réalisation de travaux d'entretien d'espaces verts et public de leur territoire.

Afin de faciliter la passation de marché inhérent aux travaux, les parties ont souhaité constituer un groupement de commande matérialisé par une convention entre les 4 communes.

**Le conseil municipal à l'unanimité approuve la convention**

## Questions diverses

### ➤ Centre de vaccination

Ouverture d'un centre de vaccination sur le territoire de la COPAMO à partir du lundi 12 avril 2021 à la salle des Varennes de Chassagny-Beauvallon, avec une livraison de 630 doses cette première semaine.

La commune va participer à ce centre vaccination car via un compte Doctolib pro le secrétariat peut inscrire des citoyens pour se faire vacciner. Une communication a été faite auprès des Chaussanais.

Le centre de vaccination est à la recherche de bénévoles. Toutes personnes intéressées peut se renseigner auprès du secrétariat de mairie.

### ➤ COPAMO

Monsieur le Maire explique que les actions du programme opérationnel de soutien à l'éco-mobilité et à la sobriété énergétique des bâtiments de la COPAMO ont été définies.

Ces deux actions se déclineront en actions concrètes pour les communes et les habitants autour de 3 thèmes :

- Apaiser la circulation en centre bourg et encourager les mobilités actives
- Rendre le parc de véhicules plus vertueux
- Soutenir la rénovation thermique des bâtiments d'un point de vue technique et financier

Il s'agit d'actions avec un budget total d'un million d'euros sur 3 ans.

### ➤ Communication – Illiwap



# Suivez l'actualité de CHAUSSAN en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

**Téléchargez l'application illiwap**



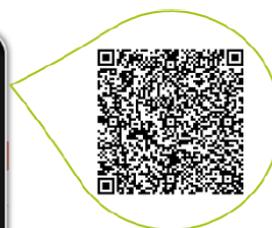
Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

**Recherchez votre commune**  
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3

**Suivez votre commune**  
Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



**Recevez les notifications sur votre smartphone**  
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



**illiwap, c'est l'appli :**  
**SANS INSCRIPTION**  
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier **GRATUITE**  
Téléchargement gratuit et sans engagement

➤ **Bulletin Municipal**

La commune a demandé 3 devis et la commission communication réfléchis au choix du prestataire. Il est important que le prestataire choisi apporte un vrai conseil.

➤ **Local Paramédical**

L'entreprise « Atelier d'A.R.D » a été choisi par la commission bâtiment parmi les 3 devis qui avait été demandé.

Montant du devis : 23 700.48€ TTC et la commission a également prévu 10% (2370€) pour les imprévus soit un total 26 070.48€

➤ **Commission périscolaire**

La commission périscolaire réfléchit à un cahier des charges pour la livraison de repas au restaurant scolaire.

Cette réflexion se fait autour de l'apprentissage de l'alimentation des enfants et vise à proposer un repas de qualité. La commission souhaite un pourcentage de bio entre 20% et 40% et privilégié le local et les aliments de saisons.

➤ **Projets en cours**

✓ Etude de centralité

Le marché public a été publié. Les réponses des cabinets sont attendues pour le 26 avril.

✓ Enfouissement des réseaux

Les travaux suivent leurs cours. Tous les réseaux ont été enterrés.

✓ Projet Osmose

Un comité de pilotage a eu lieu pour fixer les différentes échéances

Le projet a également été présenté à Sophie Cruz conseillère régionale

✓ Plan vélo

Il a été proposé d'aménager le chemin de la belette et de mettre en service un circuit entre Chaussan et Mornant. Il faudra mettre en place la signalisation

**Prochain conseil municipal : 5 mai**

**Séance levée à 22h30**

